

Rapport de l'atelier de formation sur la sécurité numérique

La Coordination des activités du projet du Réseau des Journalistes Tchadiens (RJRT) a organisé un atelier de formation, dans le cadre du projet : « Renforcer la liberté d'expression et la participation citoyenne pendant la transition politique », sur la Sécurité numérique à Moundou, province du Logone Occidental.

Placé sous le thème : « La sécurité des journalistes, la protection des sources et la défense contre les attaques numériques », l'atelier a été conduit par M. Baloum Gouai Talo, consultant et ingénieur en informatique.

La formation, qui s'est déroulée les 30 et 31 Mai 2024, est sous présence des membres du bureau de la Coordination du projet que sont :

- 1-Leubnodji Tah Nathan, Coordonnateur du projet
- 2-Nodjiram Ndoubayo Ngaro Zolard, Chargé de suivi-évaluation
- 3-Benoudji Absalom, Chargé des finances

L'atelier de formation s'est tenu au Centre des Jeunes des Assemblées de Dieu, situé au quartier Mbombaya, dans le 3^{ème} Arrondissement de Moundou.

OBJECTIF DE L'ATELIER

L'Objectif de l'atelier, en effet, est d'impulser une appropriation des outils numériques de protection des journalistes contre les cyberattaques. L'atelier vise aussi un partage de bonnes pratiques de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication par les journalistes et les médias.

PROFIL DES PARTICIPANTS

Trente-huit (38) personnes, dont Quatorze (14) femmes, ont participé à la formation, soit 36,8%. Ces participants sont des journalistes-reporters, directeurs, rédacteurs en chef et techniciens des radios, des médias en ligne, des secteurs du public et du privé.

DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier s'est déroulé en deux phases : l'ouverture et la conduite des travaux.

Ouverture de la formation

L'atelier est ouvert, le matin du 30 Mai 2024, par le mot du coordonnateur du projet, Leubnodji Tah Nathan, par ailleurs Secrétaire exécutif du RJRT.

La révolution numérique est un phénomène mondial, déclare le Coordonnateur du projet. Elle touche toutes les couches sociales et professionnelles, rappelle

d'entrée de jeu le Coordonnateur Leubnodji Tah Nathan. De nos jours, tout citoyen qui utilise l'internet court des risques. Les journalistes ne sont pas à l'abri de ces risques. Cette formation permet, en effet, aux journalistes de découvrir les techniques et outils qui peuvent les aider à faire face à ces risques et de s'en protéger. La sécurité des données, appelle-t-il, reste l'enjeu majeur et constitue, de fait, un défi pour la sécurité et protection pour tout usager de la nouvelle technologie de l'information et de la communication. Car, pour illustrer, renseigne le Coordonnateur du projet, chaque jour, sur les réseaux des vidéos et des images qui mettent en péril la vie privée y circulent en boucle. Ces vidéos et images, poursuit Leubnodji Tah Natahan, détruisent la vie privée de ces personnalités, celle de leurs parents et collaborateurs. Le Réseau des journalistes reporters tchadiens, au regard du contexte politique très tendu, les enjeux du cyberattaque, et la vulnérabilité des médias, etc. les hommes et femmes des médias doivent chercher à se sécuriser physiquement et numériquement dans l'exercice de leur métier, a demandé le Coordonnateur aux participants de l'atelier.

Conduite des travaux

Quatre (4) modules de formations ont constitué le partage des connaissances. Il s'agit d'une introduction à la sécurité des journalistes, de la sécurité numérique et protection des sources ; de la défense contre les attaques numériques et, enfin, les pratiques et exercices.

Chaque module est présenté sous forme de sessions

I-Introduction à la sécurité des journalistes

La sécurité des journalistes a été abordée sur l'aspect de menaces pour les journalistes et protection physique et psychologique

Session 1 : Les menaces pour les journalistes

Deux exemples ont permis d'exposer la présentation sur les menaces physiques telles que les tirs ou enlèvements. Il s'agit, d'abord, d'un exemple d'un journaliste qui couvre un conflit armé.

En effet, les conflits, qu'ils soient armés ou communautaires, par essence, explique le formateur, sont des moments privilégiés de l'information. Car, l'opinion publique demande de plus en plus à être informée sur ce qui se passe. Le journaliste, qui couvre ces conflits, est exposé aux risques et menaces physiques. En collectant des renseignements fiables sur le terrain des conflits armés ou intercommunautaires sous l'angle des violations des droits de l'homme, des crimes et autres atrocités, le journaliste accomplit, certes, sa mission d'intérêt public. Mais, ce travail, qui consiste à aller à la source pour vérifier les faits,

établir les responsabilités et rendre compte, n'est pas sans risques. C'est pourquoi on qualifie, en parti, ce métier d'une profession à risque. Parce que la vie du journaliste est en danger dans ces conflits. Certains journalistes sont délibérément attaqués par certains acteurs des forces en présence. Le danger qui guette le journaliste lors d'une couverture médiatique d'un conflit est multiforme : attaques physiques, des enlèvements, etc. Aussi, le journaliste qui enquête sur la corruption peut être victime de censure ou de harcèlement en ligne.

Session 2 : Protection physique et psychologique

Pour la protection physique et psychologique, le formateur a rappelé que les journalistes doivent apprendre les techniques d'autodéfense pour se protéger lors des reportages.

Ils doivent, cependant, également savoir gérer le stress et les traumatismes liés à la couverture d'événements sensibles. Parce que les journalistes qui couvrent sont les témoins des affres et horreurs survenus lors de ces conflits. Le formateur a conseillé aux participants d'être prudents lors des couvertures médiatiques des conflits. Car, ce n'est pas facile de maîtriser les risques

2- La sécurité numérique et protection des sources

La sécurité numérique a été présentée en deux sessions dont l'une porte sur la sécurité de communication et l'autre sur la protection des sources.

Session 3 : Sécurité des communications et sécurité de sources

L'internet, qui a bouleversé tous les secteurs d'activités dans le monde, n'est pas un lieu sain, précise le formateur. Dans cette révolution numérique, les médias ne sont du reste, annonce le formateur Baloum Gouai Tao. Cependant, très peu de journalistes, surtout tchadiens, fait observer le formateur, ont conscience des impacts et risques de l'usage de cet outil. Souvent, certains hommes et femmes des médias renseignent être victimes d'attaques de leurs pages Facebook, par exemple, ou simplement d'être des proies des arnaqueurs du web. Cette formation, précise-t-il, consiste à les outiller afin qu'ils rectifient le tir.

Dans le monde actuel, il n'y a pas de sécurité totale. Les journalistes doivent, donc, se protéger. Cette protection, rappelle le formateur, doit intégrer les exigences de sécurité physique, numérique, de la vie privée, organisationnelle, et de veilles techniques.

En fait, pour garantir la sécurité physique et numérique, précise le formateur, les journalistes doivent tracer un périmètre dans l'exercice de leur métier. C'est-à-dire fixer les limites entre leurs vies physique et numérique. C'est cette conduite qui va les permettre de filtrer toutes les sources de l'information qui entrent et

ce qu'ils publient. Il va sans dire qu'ils doivent faire la part de chose : Eviter de publier sur les réseaux sociaux numériques les informations liées à leurs intimités, donc de leur vie privée. Les informations qu'ils publient doivent être données en fonction du destinataire et les sources doivent être confidentielles.

Session 4 : Protection des sources

La protection des sources, poursuit Baloum Gouain Tao, est l'une des exigences d'ordre éthique. Cette source peut être menacé ou elle peut être nuit. Certes, maintenir cette confidentialité est devenu, de nos jours, difficile en raison du niveau de surveillance et contrôle numérique par les autorités publiques, voire le public. Donc, avant tout échange avec sa source, a conseillé le formateur, le journaliste doit faire de sorte que ses échanges soient sécurisés. Pour cela, par exemple, les journalistes doivent utiliser les outils de chiffrement tels que Signal ou ProtonMail pour protéger les échanges d'informations sensibles. Pour le cas d'utilisation de l'application Signal ou Whatsapp, il est conseillé d'activer la fonction de disparition des messages. Ils peuvent aussi, ajoute le formateur, éviter d'utiliser des réseaux Wi-Fi publics non sécurisés pour les communications professionnelles. Il n'en demeure pas moins, ajoute Baloum Gouain Tao, les journalistes doivent chercher à savoir si leur source a déjà partagé les mêmes renseignements avec d'autres médias ; si elle n'est pas surveillée, savoir où se cache-t-elle, etc., car tout échange avec une source traquée ou sous surveillance des autorités peut nuire au journaliste. Lorsque le contact est terminé, le journaliste doit supprimer les coordonnées de son informateur de son appareil et compte en ligne. Il doit dire à son informateur de faire de même.

Le journaliste pourra, dans certains cas, utiliser les pseudonymes pour l'identité des sources ou des plateformes de messageries sécurisées échanger les informations avec leurs informateurs, ne pas utiliser ses appareils personnels ou professionnels pour contacter des sources sensibles, utiliser les mots de passe longs et uniques et un gestionnaires de mots de passe, utiliser un VPN, faire la mise à jour régulier des appareils, applications et navigateurs pour se protéger contre les logiciels malveillants.

3-Défense contre les attaques numériques

Ce sous thème est déroulé en termes de menaces en ligne et la cyber-sécurité, ensuite, en sécurité des données et des appareils

Session 5 : menaces en ligne et cyber-sécurité

Le journaliste doit, pour le cas des menaces en ligne et la cyber-sécurité, reconnaître les e-Mails de phishing et ne pas cliquer sur les liens suspects. Il doit également mettre à jour régulièrement les logiciels antivirus pour se protéger contre les malwares.

Session 6 : sécurité des données et des appareils

Le formateur a conseillé les participants de toujours sauvegarder les données importantes sur les disques durs ou service cloud. Ils doivent utiliser les mots de passe forts et activer les doubles authentifications sur les appareils.

4-Pratique et exercices

Un scénario de menace a été mis en place par le formateur. Deux exemples ont été faits. Le premier portait sur une situation où un journaliste est suivi par un individu suspect. Le second exemple porte sur comment réagir de manière appropriée en cas de menaces numérique ou physique. Ces exercices constituent la session 7.

La dernière session, c'est la session 8, est l'évaluation des connaissances par le formateur et identification des erreurs courantes à éviter pour protéger et sécuriser en tant que journaliste.

Fait à N'Djamena, le 2 juin 2024

Le chargé de suivi des activités

Nodjiram N. Ngaro Zolard